

4 juillet 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue en la salle du conseil, le lundi 4 juillet 2016 à 20 h 00. L'assemblée est présidée par son honneur le maire suppléant, Monsieur Michel Lambert. Sont également présents Madame la conseillère Marie-France Bouchard et Messieurs les conseillers Martin Chaput, Daniel Gravel, Luc Pagé et Gilbert Perreault.

La secrétaire-trésorière adjointe, Madame Martine Malo est également présente.

Madame Françoise Boudrias, mairesse est absente.

MOT DE BIENVENUE

ORDRE DU JOUR

- 01- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 02- **Période de questions**
- 03- **Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Séance ordinaire du 6 juin 2016 et séance extraordinaire du 15 juin 2016
- 04- **Correspondance**
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance
- 05- **Administration**
 - 5.1 Adoption des comptes payés et à payer
 - 5.2 Adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015
 - 5.3 Démission de monsieur Ludovic Bouchard au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement
 - 5.4 Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement
- 06- **Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 6.1 Rapport du service d'urbanisme pour le mois de juin 2016
 - 6.2 Approbation du rapport de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 9 juin 2016
 - 6.3 Demande de dérogation mineure numéro 2016-00006 – lots 203, 204, 205 et P206
- 07- **Sécurité publique**
- 08- **Loisirs et culture**
- 09- **Hygiène du milieu et travaux publics**
 - 9.1 Rapport du service des Travaux publics pour le mois de juin 2016
- 10- **Varia**
- 11- **Période de questions**
- 12- **Levée de la séance**

2016-07-138

01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Luc Pagé
Appuyé par Monsieur Gilbert Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE devancer le point 5.2 « Adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 » avant la période de questions;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée

02- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 20 h 05.

- a) L'îlot central installé sur la route Principale devant une entrée agricole située au 570, route Principale de Mme Francise Roy;
- b) Demande de limites de vitesse sur le territoire de Sainte-Mélanie :
 - Prolongement de la limite de 50 km sur le chemin du Lac Sud;
 - Faire respecter les limites de vitesse par la Sûreté du Québec;
 - Suggestion d'une surveillance par caméra pour réduire la vitesse sur le rang du Domaine;
- c) Information demandée par un résident de la rue de la Providence relative au rangement des bacs roulants concernant les matières résiduelles;
- d) Suivi du projet d'acquisition par la Municipalité d'un terrain dans le but dans faire un parc dans le secteur des rues de l'Harmonie et de la Providence;
- e) Question concernant la pression d'eau du réseau d'aqueduc Village;
- f) L'îlot central installé sur la route Principale nuira-t-elle au déneigement ?
- g) Contrôle de la circulation des quatre-roues;
- h) Aménagement des ronds-points sur les rues des Orchidées et des Iris.

La période de questions est close à 20 h 40.

03- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-07-139

3.1 Séance ordinaire du 6 juin 2016 et séance extraordinaire du 15 juin 2016

Étant donné que tous les membres du conseil ont reçu leurs procès-verbaux au préalable, dispense de lecture est donnée au secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Madame Marie-France Bouchard
Appuyé par Monsieur Luc Pagé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juin 2016 et de la séance extraordinaire du 15 juin 2016 soient approuvés.

Adoptée

04- CORRESPONDANCE

2016-07-140

4.1 Adoption du bordereau de correspondance

Madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe, dépose le bordereau de correspondance pour la période du 31 mai au 27 juin 2016.

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Appuyé par Monsieur Gilbert Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal prenne acte du bordereau de correspondance pour la période du 31 mai au 27 juin 2016.

Adoptée

05- **ADMINISTRATION**

2016-07-141

5.1 **Adoption des comptes payés et à payer au 4 juillet 2016**

Il est proposé par Monsieur Luc Pagé
Appuyé par Monsieur Martin Chaput
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie adopte le rapport des dépenses et salaires pour la période se terminant le 30 juin 2015 et autorise le secrétaire-trésorier à les payer pour un montant total de **427 698.61 \$**

Décaissements : chèques numéro 8537 à 8552	152 525.52 \$
Chèque annulé	\$
Comptes fournisseurs : chèques numéro 8553 à 8657	230 774.55 \$
Salaires du mois de juin	44 398.54 \$

Total de la période : 427 698.61 \$

Adoptée

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Madame Martine Malo
Secrétaire-trésorière adjointe

2016-07-142

5.2 **Adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015**

Madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe, dépose conformément à l'article 176.1 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, tels que produits par monsieur Pierre Brabant comptable agréé, pour la période se terminant le 31 décembre 2015.

Il est proposé par Monsieur Martin Chaput
Appuyé par Madame Marie-France Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le rapport financier de la Municipalité de Sainte-Mélanie et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015.

Adoptée

2016-07-143

5.3- **Démission de monsieur Ludovic Bouchard au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement**

ATTENDU la démission de monsieur Ludovic Bouchard au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement effective le 8 juillet 2016;

ATTENDU qu'il y a lieu de souligner la qualité du travail de monsieur Bouchard et notre appréciation de sa contribution au sein du service d'Urbanisme de la Municipalité de Sainte-Mélanie depuis septembre 2014;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Appuyé par Monsieur Martin Chaput
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte de la démission de monsieur Ludovic Bouchard au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, effective le 8 juillet 2016;

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie remercie sincèrement monsieur Ludovic Bouchard pour la qualité de son travail et sa contribution au sein du service d'Urbanisme de la Municipalité de Sainte-Mélanie depuis septembre 2014;

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie se joigne au personnel afin de souhaiter le meilleur des succès à monsieur Ludovic Bouchard pour son nouvel emploi à la MRC de Joliette.

Adoptée

2016-07-144

5.4- **Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement**

ATTENDU la démission de monsieur Ludovic Bouchard et la vacance au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement prévue pour le 8 juillet 2016;

ATTENDU la candidature de monsieur Sylvain Nihouarn, résident de Sainte-Mélanie, détenant l'expérience et les compétences requises pour occuper ce poste;

ATTENDU l'analyse du curriculum vitae de monsieur Sylvain Nihouarn, l'entrevue de sélection et la recommandation unanime du comité de sélection afin de retenir la candidature de monsieur Sylvain Nihouarn;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Gilbert Perreault Appuyé par Madame Marie-France Bouchard Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour faire valoir à toutes fins que de droit;

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie approuve la recommandation du comité de sélection;

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie embauche monsieur Sylvain Nihouarn au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement à partir du 5 juillet 2016 à l'échelon 5 de la grille salariale applicable à ce poste;

QUE cette embauche soit assortie d'une période de probation de 910 heures et qu'une recommandation relative à la fin de probation soit déposée par le directeur général à la séance ordinaire du 5 décembre 2016;

QUE cette embauche soit conclue en vertu de l'entente sur les conditions de travail des employés de la Municipalité de Sainte-Mélanie, sauf exceptions mentionnées au contrat d'embauche le cas échéant;

QUE monsieur Sylvain Nihouarn soit nommé et mandaté à titre de « fonctionnaire désigné » pour l'application des règlements municipaux de la Municipalité de Sainte-Mélanie, des règlements de la MRC de Joliette et pour toutes dispositions législatives et/ou réglementaires applicables sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Mélanie;

QUE monsieur Claude Gagné, directeur général, soit autorisé à agir pour donner effet à la présente, notamment la conclusion d'un contrat d'embauche avec le nouvel employé.

Adoptée

06- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2016-07-145

6.1 Rapport du service d'urbanisme pour le mois de juin 2016

Madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe, dépose le rapport du service d'urbanisme pour la période finissant le 30 juin 2016 tel que préparé par monsieur Ludovic Bouchard, inspecteur en bâtiment.

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Appuyé par Madame Marie-France Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du rapport du service d'urbanisme pour la période finissant le 30 juin 2016.

Adoptée

2016-07-146

6.2 Approbation du rapport de réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 9 juin 2016

Madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe, dépose le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue le 9 juin 2016, tel que préparé par monsieur Ludovic Bouchard, inspecteur en bâtiment.

POUR CE MOTIF,

Il est proposé par Monsieur Martin Chaput
Appuyé par Monsieur Daniel Gravel
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue le 9 juin 2016.

Adoptée

2016-07-147

6.3 Demande de dérogation mineure numéro 2016-00006 – lots 203, 204, 205 et P206

ATTENDU

la demande de dérogation mineure numéro 2016-00006 déposée par madame Rosmarie Schwyter, propriétaire de l'immeuble sis au 230, rang du Pied-de-la-Montagne, situé dans la zone A-08 et portant les numéros de lot 203, 204, 205 et P206 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Mélanie;

ATTENDU

que madame Rosmarie Schwyter a présenté une demande de dérogation mineure conformément au règlement numéro 207-90 de la Municipalité de Sainte-Mélanie;

ATTENDU

que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Sainte-Mélanie a tenu une rencontre le 9 juin 2016 et a analysé cette demande de dérogation mineure;

ATTENDU

que la demande consiste à permettre au propriétaire d'agrandir un bâtiment de ferme existant de façon à ce qu'il empiète de 1.07 mètre dans la marge de recul;

ATTENDU qu'il est stipulé à la grille des usages et des normes de la zone A-08 du règlement de zonage 228-92 que la marge de recul minimale pour un bâtiment principal agricole est de 10.00 mètres;

ATTENDU que les membres du CCU ont pris connaissance de tous les documents inhérents à ce dossier pour faire connaître leur recommandation au conseil municipal;

ATTENDU que la recommandation du CCU est d'approuver la demande de dérogation mineure numéro 2016-00006;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Gilbert Perreault
Appuyé par Monsieur Luc Pagé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution;

QUE la Municipalité de Sainte-Mélanie approuve la demande de dérogation mineure numéro 2016-00006 telle que formulée.

Adoptée

07- SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point n'est ajouté.

08- LOISIRS ET CULTURE

Aucun point n'est ajouté.

09- HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS

2016-07-148

9.1 Rapport du service des Travaux publics pour le mois de juin 2016

Madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe, dépose le rapport du service des Travaux publics pour la période finissant le 30 juin 2016 tel que préparé par monsieur Alain Lajeunesse, inspecteur municipal au service des Travaux publics.

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Appuyé par Madame Marie-France Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du rapport du service des Travaux publics pour la période finissant le 30 juin 2016.

Adoptée

10- VARIA

Aucun point n'est ajouté.

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 20 h 48.

- a) Raisons pour lesquelles le poste d'inspecteur en bâtiment n'a pas été affiché;
- b) Poussière causée par la circulation provenant des camions qui circulent à l'ancienne sablière Grégoire;
- c) Installation de dos d'âne pour ralentir la circulation des autos dans le secteur urbain;
- d) Demande pour délimiter la chaussée par des lignes blanches sur les rues où il n'y a pas de trottoirs dans le secteur urbain;

- e) Construction de la Résidence D'Ailleboust versus la création d'un Centre de la petite enfance (CPE);
- f) Dans combien de temps le projet de parc linéaire sera réalisé ?
- g) Question concernant la façon d'installer les gélinites, soit avec fond troué ou sans fond.

La période de questions est close à 21 h 05.

2016-07-149

12- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Appuyé par Monsieur Luc Pagé
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 21 h 20.

Adoptée

Michel Lambert
Maire suppléant

Martine Malo
Secrétaire-trésorière adjointe